FICHE PRESSE

INAUGURATION

DES SALLES ALP/ALSH AU SEIN DU NOUVEAU GROUPE DE SAINT-EXUPÉRY

Samedi 5 avril 2025 à 10h30 - Impasse des nouvelles écoles - 34 670 Saint-Brès

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :
- **Sébastien MONVOIS,** *1er Vice-Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault*
- **Thierry MATHIEU,** *Directeur de la Caf de l'Hérault*
- **Latifa BOUZOUADA,** *Chargée de conseil et de développement*

> Ville de Saint-Brès :
- **Laurent JAOUL,** *Maire de Saint-Brès*
- **Josy SCHWARTZ,** *Adjointe déléguée aux affaires générales, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à la vie économique, au commerce et à l'artisanat, aux associations et à la coordination de l'action municipale*

> Autres partenaires :
- **Patricia MIRALLÈS,** *Secrétaire d'État*
- **François-Xavier LAUCH,** *Préfet de l'Hérault*
- **Kléber MESQUIDA,** *Président du Conseil départemental de l'Hérault*
- **Michaël DELAFOSSE,** *Président de la Métropôle Montpellier Méditerranée*

La Caf de l'Hérault est aux côtés de la Ville de Saint-Brès, pour inaugurer, ce samedi 5 avril, les deux nouvelles salles ALP/ALSH au sein du nouveau groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry.

Ce projet, vise à moderniser les infrastructures scolaires et périscolaires face à la croissance démographique de la commune, intégrant des normes environnementales essentielles : panneaux photovoltaïques, éclairage naturel, qualité de l'air, confort thermique, acoustique et végétalisation des cours. Ce nouvel équipement permettra aussi l'amélioration de l'accueil des enfants et des équipes pédagogiques, tout en offrant des locaux adaptés aux associations intervenant auprès des jeunes.

Le groupe scolaire a été entièrement reconstruit, comprenant désormais 9 classes élémentaires, 8 classes maternelles et un restaurant scolaire.
Les 2 nouvelles salles ALP/ALSH ont été créées, avec une superficie totale de 336 m² (dont 1 hall/accueil de 34 m2, 1 bureau de direction de 14 m2 et un espace sanitaires/vestiaires/circulation/rangement de 44 m2, permettant d'accueillir 40 enfants en maternelle et 36 en élémentaire dans le cadre de l'ALSH.

UNE RÉPONSE AUX BESOINS CROISSANTS DES FAMILLES

La commune de Saint-Brès, connaît une forte croissance démographique avec 3 378 habitants (INSEE 2021). Le quartier Cantaussel, lancé en 2012, a permis la construction de 750 logements en 10 ans, attirant de jeunes familles actives.

Ce nouveau projet vient compléter l'offre de services déjà existante sur le territoire, à savoir :

- 1 Relais petite enfance (RPE) intercommunal Cadoule Bérange, géré par la commune de Vendargues.
- 1 micro-crèche de 12 places en mode Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), gérée par la société Baby Eveil.
- 1 Accueil loisir périscolaire (ALP) mixte maternel primaire "Le Pays des Etoiles".
- 1 Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) mixte maternel primaire Le Pays des Etoiles et 1 Alsh ados.
- 1 Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) porté par l'association Rebonds.
- 1 action parentalité portée par l'association Rebonds.

Données statistiques de la Ville de Saint-Brès (Données CAF 2023)

	Ville de Saint-Brès	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	57%	41%
Dont familles monoparentales	32%	36%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	18%	14%
Dont familles avec au moins un parent actif	57%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	11%	17%

UN PARTENARIAT DURABLE ENTRE LA CAF DE L'HÉRAULT

Depuis de nombreuses années, la Caf de l'Hérault et la Ville de Saint-Brès travaillent ensemble pour développer une offre adaptée aux familles.

Ce projet s'inscrit dans la Convention territoriale globale (CTG) 2022-2025, qui vise à renforcer les actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Ce partenariat durable illustre l'engagement conjoint de la Caf de l'Hérault et de la Ville de Saint-Brès pour offrir aux familles des services adaptés et de qualité, en phase avec l'évolution démographique de la commune.

LE SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Caf a accompagné ce projet à hauteur de 288 836€. En 2023, la Caf a accompagné la Ville pour le fonctionnement de l'ALP à hauteur de 100 900€ et pour l'ALSH avec un montant de 31 200€. De plus, en 2023, elle a versé pour les autres structures, au titre de la prestation de services et de la CTG, un montant qui s'élève à 150 120€

CONTACT PRESSE : EMMANUELLE VILLIET, 06 37 88 65 02, EMMANUELLE.VILLIET@CAF34.CAF.FR